

toutes choses égales d'ailleurs, est très-supérieure à celle du foin par le rendement pour la nourriture du bétail.

Elle exige plus de main d'œuvre ; mais elle donne plus, et elle est améliorante et nettoyante au premier degré. Elle seule permet l'éducation soignée d'un grand nombre de bétiaux.

N'oublions pas encore que cette clause ne parle que de l'étendue en légumes et de la manière dont ils sont cultivés, sarclés, rechaussés, sans s'occuper d'examiner s'ils sont beaux et bons. C'est l'objet de la douzième clause.

12o Chaque sole sera en bon état de production. Cette clause s'occupe du rendement de toute la ferme.

Elle veut qu'on examine et qu'on récompense la qualité et l'excellence de la production de chaque sole : pièces de grains et de légumes, prairies et pâturages. Y a-t-il, par exemple, quatre parties de la rotation ou quatre soles en grains, trois en pacage, deux en prairies, une en légumes ? Chacune de ces pièces sera examinée quant à sa qualité et à son rendement ; et à chaque sole sera attribué le nombre de points déterminé par la clause treizième.

Cette clause permet de récompenser une seconde fois, mais sous un autre point de vue que les clauses 9e, 10e et 11e, les parties en pâturages, prairies et légumes. On veut par là pousser davantage aux cultures améliorantes et nettoyantes, qui sont aussi, en fin de compte les plus profitables.

13o. A chacune des onze premières conditions du Programme, les Juges alloueront, pour motiver leur jugement, dix points ; et en faisant l'examen d'une ferme, ils retrancheront une partie ou la totalité de ces dix points, suivant que la condition sera plus ou moins ou point du tout remplie. Cette partie de la clause trouve son explication dans tout ce qui précède.

Pour la seconde partie de la clause qui dit :

Quant à la douzième (condition de la ferme bien tenue), ils (les juges) alloueront à chaque sole un nombre égal de points, de manière à former toujours, quelque soit le mode d'assemblage, le nombre de cinquante : et ils conserveront ou diminueront le nombre de points attribués à chaque sole, suivant l'état de production.

Ainsi, pour la terre divisée en dix soles, il y a cinq points attribués à chaque sole ; pour la division en neuf soles, cinq points et $5/9$ de point ; pour la division en huit soles, $6\frac{1}{2}$ points ; pour la division en sept soles, $7\frac{1}{7}$ points ; pour la division en six soles, $8\frac{1}{3}$ points. De cette manière, en additionnant le nombre

de points attribué à chaque sole, quelle que soit la division de la ferme, on aura toujours une somme de cinquante.

Ayant d'abord trouvé le nombre de points qui doit revenir à chaque sole, les juges s'occuperont ensuite de retrancher plus ou moins de ces points, suivant l'excellence du rendement ou de la production.

Les autres clauses du Programme n'ont pas besoin d'explication.

Je ne saurais terminer ces observations sur le Programme des fermes bien tenues, sans dire un mot de félicitation, à un homme qui l'a compris et en a signalé l'opportunité, dès le moment de son apparition : honneur donc à ce vrai cultivateur praticien, à ce génie en agriculture : honneur à Mr. Adolphe Ste. Marie, de La-prairie. En parlant ainsi je ne suis que l'écho de plusieurs.

S. TASSÉ, PTRE.

L'Agriculture mise à la Portée de tout le monde.

LES POULES.—LES CANARDS.—DINDONS.

Une collation composée de fruits, de confitures et de crème, attendant nos jeunes gens dans la salle à manger. A l'exemple de leur hôte, ils prirent ce léger repas debout et en causant.

Une des fenêtres de la salle à manger donnait sur la basse-cour de la ferme, où vivait tout un peuple de volailles. Charles prenait un plaisir si vif à examiner les allures diverses, la physionomie particulière, les ébats des poules, des canards, des oies et des dindons, qu'il oubliait dans sa main sa tartine à peine entamée.

Ici c'était une cane et ses canetons fouillant la vase avec leur large bec comme un pionnier avec sa pelle ; là, un dindon faisant le beau ; plus loin, une bande d'oies menaçant de leurs longs cols et de leur bec entr'ouvert et sifflant un chien de berger qui méprisait leurs démonstrations agressives ; ailleurs, un coq, suivi d'une dizaine de poules, s'avancait d'un pas grave et fier. A chaque instant il se retournait magistralement, et d'un œil attentif et jaloux surveillait les mouvements de sa famille.

Venait-il à passer près d'un coq, on reconnaissait tout de suite de quelle nature étaient les rapports des deux sultans. En effet, si l'arrivant continuait son chemin, gardant une contenance pacifique, et regardant à droite si son rival paraîtrait à sa gauche, c'est que la fortune avait, dans une lutte récente, trahi ses forces et son courage.

Traversait-il au contraire le territoire occupé par l'ennemi, caquetant avec bruit, battant des ailes et prenant l'attitude d'un vainqueur arrogant, point de doute alors, il insultait en passant un guerrier malheureux et penaud.

Tout à coup une agitation extrême éclate parmi les hôtes de la basse-cour ; criant, piaulant, volant, eouant à l'envi l'un de l'autre, ils se précipitent audevant d'une servante qui vient de paraître, tenant d'une main son tablier retroussé et de l'autre une longue baguette.

LA COURSE AU CLOCHE.

Rien de plus plaisant que la *course au clocher* de ces gros et lourds volatiles, dont la masse confuse et bigarrée vient chercher son souper.

La servante ne commença sa distribution qu'après avoir donné aux retardataires le temps d'arriver. Cette arrière-garde se composait en majeure partie de *mères de famille*, qui avaient prudemment, avant de se mettre en marche, laissé passer le fougueux tourbillon, au milieu duquel leur progéniture eût couru de graves dangers.

Augustin remarqua bientôt que les mères de famille, quoique arrivées les dernières, réussirent presque toutes à fendre la foule et à se placer très-près de la fille de basse-cour, qui du reste, à l'aide de sa baguette redoutée, leur avait facilité cette opération en obligeant les plus forts et les plus goulus de ses élèves à sortir du cercle que pouvait décrire autour d'elle son sceptre de coudrier. Le peuple des poules, ainsi protégé contre les din d'ois méchants et brutaux, contre les oies et les canards qui grâce au volume de leur bec, eussent ramassé en quelques instants les vivres de la communauté, receuillit tranquillement le grain tombé dans un périmètre très-convenable.

“ Voilà Charles tellement occupé de mes volailles, qu'il en perd l'appétit, dit M. de Morsy en riant.

—C'est vrai, répondit Charles ; je passerais volontiers une journée à cette fenêtre pour étudier un peu les mœurs vraiment curieuses de toutes ces bêtes. Il paraît, Monsieur, que vous donnez la préférence aux poules, puisqu'elles sont évidemment en majorité.

—Ce n'est pas sans raison que les fermiers élèvent une grande quantité de poules. Non-seulement leur nourriture est peu dispendieuse, mais elles débarrassent les fumiers d'une foule de graines qui restent toujours et qui plus tard en germant infesteront les champs de plantes inutiles et nuisibles. Sous ce point de vue les poules rendent un véritable service.

La plupart des cultivateurs n'attachent qu'une très-médiocre importance à leur basse-cour, et ne font